

J'aimerais, monsieur l'Orateur, que le temps me permette de parler des arguments principaux contre l'abandon, par le gouvernement fédéral, de l'impôt sur les dons et sur les biens transmis par décès et de l'argument trompeur du gouvernement selon lequel l'impôt sur les gains de capital est un substitut. Le temps ne me le permet cependant pas. En terminant, j'exprime seulement l'espoir que le gouvernement fédéral accédera à la demande des premiers ministres et retardera l'application des dispositions relatives à l'impôt sur les dons et sur les biens transmis par décès que contient le bill C-259.

**M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir d'infor-

mer le député que le premier ministre (M. Trudeau) a répondu au cours de la fin de semaine par Telex au premier ministre Bennett. M. Bennett s'était mis en rapport avec le premier ministre à ce sujet au nom des autres premiers ministres provinciaux. Une copie de cette communication a été envoyée à chacun d'eux mais on ignore maintenant si toutes ont été reçues et s'il y a eu l'occasion d'y répondre. Il ne conviendrait pas que j'indique maintenant la teneur de la lettre, mais une réponse a été envoyée non seulement au premier ministre Bennett mais aux autres premiers ministres provinciaux dont il était le porte-parole.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 20.)

---